



PREFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réunion d'information : Qu'est-ce qu'un CTOS ?

Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), qui promeut les valeurs de l'olympisme et unit en son sein les fédérations sportives nationales, représente l'ensemble du mouvement sportif français.

Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, le CNOSF participe activement aux travaux de nombreuses instances de concertation et entreprend, au nom des fédérations, diverses actions de développement du sport.

Il intervient ainsi dans de nombreux domaines allant de la professionnalisation du mouvement sportif à la formation en passant par la valorisation du bénévolat, la promotion de la santé par le sport ou même l'aménagement du territoire.

Pour représenter le CNOSF, sur l'ensemble du territoire national, des Comités ont pour mission, en tenant compte des spécificités locales, de décliner les orientations et les actions initiées par le CNOSF.

Ces structures déconcentrées du Comité national sont implantées sur tout le territoire métropolitain et en outre-mer. Pour autant, il n'existe pas d'instance de ce type à Saint-Pierre et Miquelon.

De manière à présenter plus précisément au Mouvement sportif de l'archipel les caractéristiques, le rôle et les activités d'un Comité territorial olympique et sportif (CTOS) et examiner ensemble les conditions et les perspectives de création d'une structure associative de ce type sur l'archipel, la DCSTEP convie les représentants des Comités, Ligues et clubs sportifs à une réunion d'information sur ce thème

le jeudi 28 janvier 2016 à 18 h 00

au Centre hospitalier François DUNAN (Salle de réunion du rez-de-chaussée)